



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/16928  
5 février 1985  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

1. A la 95ème séance plénière de sa trente-neuvième session, le 11 décembre 1984, l'Assemblée générale a adopté la résolution 39/49, intitulée "Question de Palestine" 1/.
2. Au paragraphe 2 de la résolution A, l'Assemblée générale

"2. Fait siennes les recommandations formulées par le Comité aux paragraphes 155 à 160 de son rapport et signale au Conseil de sécurité qu'il n'a toujours pas été donné suite aux recommandations du Comité, que l'Assemblée générale a faites siennes à maintes reprises lors de sa trente et unième session et depuis;".

Note

1/ Non reproduite dans le présent document; pour le texte intégral, voir A/RES/39/49.

-----

